



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20170724-BUR-AG-17-061-  
DE  
Date de réception préfecture : 26/07/2017

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA**

*Bureau du 24 juillet 2017*

**DELIBERATION DU BUREAU  
DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : Marché N°170032 : mission d'étude d'opportunité pour la réalisation d'une fourrière animale et d'un refuge sur le Territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia**

L'an deux mille dix-sept, le 24 juillet à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia sous la présidence de Monsieur François TATTI.

**ETAIENT PRESENTS** : Messieurs François TATTI, Michel ROSSI, Jean-Jacques PADOVANI, Guy ARMANET, Julien MORGANTI, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Louis MILANI.

**ABSENTS** : Messieurs Pierre-Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre-Noël LUIGGI. Mesdames Françoise VESPERINI, Serena BATTESTINI.

**Nombre de membres composant le Bureau : 13**  
**Nombre de membres en exercice : 13**  
**Quorum : 7**

**Votants : 7**  
**Pour : 7**  
**Contre : 0**

**Monsieur François TATTI ouvre la séance.**

**OBJET : Marché N°170032 : mission d'étude d'opportunité pour la réalisation d'une fourrière animale et d'un refuge sur le Territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia**

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 30 2° ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 16 avril 2014 désignant les membres du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 30 juin 2014 modifiant la constitution du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 23 Février 2016 portant création de deux postes de vice-Présidents supplémentaires ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 25 avril 2017 qui délègue certaines compétences au Bureau notamment : « la préparation, passation, exécution et règlement de tous les marchés et accords-cadres d'un montant compris entre 15 000 € HT et 150 000 € HT ainsi que leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget » ;

Considérant la 1<sup>ère</sup> consultation infructueuse ;

Vu la consultation lancée par courrier en date du 7 juin 2017, sur le fondement de l'article 30 2° du décret n°2016.360 du 25 mars 2016 ;

Vu le procès-verbal de la négociation qui s'est tenue le 11 juillet 2017 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE  
A l'unanimité**

La procédure engagée pour l'attribution du marché suivant : Marché N°170032 : mission d'étude d'opportunité pour la réalisation d'une fourrière animale et d'un refuge sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia

**DECIDE**

D'attribuer le marché correspondant au groupement conjoint : Co-traitant N° 1 INGECORSE (mandataire du groupement), N° de siret : 798 742 060 00014 , sise à 20232 OLETTA, Co-traitant N°2 : BL ETUDE et CONSEIL N° de siret : 793 993 049 000 22 , sise à 20290 LUCCIANA, Co-traitant N°3 : FORNESI Jean Pierre « N° de Siret RCS en cours » sise à 20200 Bastia Co-traitant N°4 : L'ATELIER, N° 529 486 995 00028 , sise à BASTIA, pour un montant de : 43 725 € HTVA décomposé comme suit :

Pour la tranche ferme : 13 750 € HTVA - Pour la tranche optionnelle : 29 975 € HTVA

Bureau du 24 juillet 2017

**OBJET : mission d'étude d'opportunité pour la réalisation d'une fourrière animale et d'un refuge sur le Territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia**

**AUTORISE**

Le Président à signer le marché correspondant et tous documents se rapportant à ce dossier

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



LE PRÉSIDENT

François TATTI

***La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification***